

Berne, 22 décembre 2023

## Résultats des mesures salariales 2024 pour SBB Cargo International et Turbo

### *Estimation de l'ACTP :*

*Les augmentations de salaire obtenues pour les collaborateurs de CFF Cargo International avec contrat CCT pour 2024 sont plus élevées que le renchérissement des derniers mois. Nous avons ainsi atteint un objectif important.*

*Avec les nouveautés négociées et décidées déjà en 2023, comme les modèles d'avenir et les adaptations du plan d'économies, que CFF Cargo International cofinance également, le résultat global peut être considéré comme bon, même en comparaison avec d'autres entreprises ferroviaires.*

## SBB Cargo International AG

**CFF Cargo International et les partenaires sociaux ont conclu les négociations salariales pour l'année 2024 le 20 décembre 2024 et sont parvenus à un accord.**

L'environnement international du marché du fret ferroviaire reste tendu en raison des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. Une grande incertitude plane sur les trafics budgétés et les nouveaux trafics potentiels. De plus, la prochaine fermeture de Luino en janvier, la fermeture de la vallée du Rhin supérieur pendant trois semaines en août et la capacité réduite du tunnel de base du Gothard jusqu'en septembre exerceront une influence considérable sur le volume des trains en 2024. Ces circonstances obligent SBB Cargo International à déployer des efforts continus de réductions de ses coûts et à réaliser des gains d'efficacité afin de contrer les effets des fluctuations de la demande sur les coûts.

Malgré les défis à venir, il est important pour l'entreprise de continuer à miser sur ses collaborateurs et d'honorer leurs bonnes prestations. En 2024, CFF Cargo International continuera d'investir dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs.

### Résultats des négociations salariales

L'entreprise et les partenaires sociaux ont convenu d'accorder 1,7% de la masse salariale à titre d'augmentation de salaire générale pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT. Aucune augmentation salariale individuelle n'est prévue en 2024.

## Modèles d'avenir

A partir du 1er janvier 2024, les deux nouveaux modèles d'avenir négociés précédemment (compte épargne-temps et modèle d'avenir 62 Plus) entreront en vigueur. L'effet financier annuel du modèle d'avenir 62 Plus s'élève à 1,3 pour cent de la masse salariale. De plus, CFF Cargo International augmentera ses cotisations d'employeur à la caisse de pension Asga pour les plus jeunes générations et mettra ainsi à disposition chaque année 0.2 pour cent supplémentaire de la masse salariale.

## Thurbo SA

---

Les mesures salariales 2024 ont été négociées et décidées dans le cadre des règles actuelles de la CCT 2018. Thurbo accorde au total 2.5% de la masse salariale 2023, dont 1.5% sont prévus comme mesures générales. 1.0% sera utilisé pour des mesures individuelles.

Les limites inférieures et supérieures des plages salariales seront relevées de 1.5%, de sorte que tous les collaborateurs qui ne sont pas encore au maximum de leur plage salariale après le relèvement des limites supérieures des plages salariales profiteront des mesures salariales 2024.

En outre, la réserve de performance de l'année 2022, d'un montant de 1,0% de la masse salariale, sera versée en janvier 2024 à titre de participation aux résultats. La réserve de performance a de nouveau pu être entièrement alimentée, car Thurbo a également réalisé un résultat annuel positif en 2022.

Les collaborateurs ayant un taux d'occupation de 100%, qui ont travaillé chez Thurbo pendant toute l'année 2022 et qui seront toujours employés par Thurbo au 31 décembre 2023, recevront une participation au résultat 2022 d'environ 950 CHF (brut).



Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, de belles fêtes de fin d'année et une bonne année.

**Markus Spühler**

Président

Association des cadres des transports publics ACTP

[markus.spuehler@kvoev-actp.ch](mailto:markus.spuehler@kvoev-actp.ch)